

Réf: Dossier 426590

Avis de constitution

SOCIETE « LYS OPTIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CAFEIER 2 DJIBI EN
FACE DE LA PHARMACIE DU JUBILE, Lot VILL.177, Ilot RES
CAFEIERS 2 DJIBI N

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LYS OPTIQUE »

Objet : EXAMEN DE VUE, VENTE DE LUNETTES ET LENTILLES (MONTURE ET VERRES CORRECTEURS). l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CAFEIER 2 DJIBI EN
FACE DE LA PHARMACIE DU JUBILE, Lot VILL.177, Ilot RES
CAFEIERS 2 DJIBI N

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN AHIWA MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03757 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48431/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

